



Publié sur REEA (<https://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > BPJEPS Loisirs tous publics

BPJEPS Loisirs tous publics

Le PAL

CS 60001 St Pourçain sur Besbre

03290

Dompierre sur Besbre

Perrine

Service pédagogique Le PAL

04 70 42 07 07

pedagogie@lepal.com [1]

Adhérent CREEA

Participants:

[Adulte](#) [2]

Dates:

Lundi 14 Octobre 2019 - Mercredi 30 Septembre 2020

Date d'échéance d'inscription:

Samedi 10 Août 2019

En détails:

La formation se décompose en 4 UC ou Unités capitalisables :

2 UC transversales communes à tous les BPJEPS (animation socio-éducative ou culturelle)

UC1 : Concevoir un projet d'action

UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

1 UC de spécialité :

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du loisirs tous publics et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

1 UC de mention (direction de structure et de projet) :

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du loisir tous publics

Le BPJEPS LTP est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) via l'obtention des 4 UC (où Unités Capitalisables).

La certification est soumise à un examen final, avec un entretien avec un jury.

Contenu:

Le BPJEPS se déroulant au sein du Parc animalier et d'attraction Le PAL, vous réaliserez en partenariat avec l'éducation nationale un projet de 6 séances avec une classe sur la thématique biodiversité. Possibilité ensuite de faire la stage pratique longue durée avec le service pédagogique du parc (animations avec différents publics sur la thématique de la biodiversité).

Informations complémentaires:

Avoir 18 ans

Etre titulaire du PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité, ou PSE 1 en cours de validité, ou PSE 2 en cours de validité, ou AFGSU 1 ou 2 en cours de validité)

Etre titulaire :

du BAPAAT, ou CQP Animateur Périscolaire, ou BAFA, ou BAFD

Ou du BAC Pro "Service de proximité et vie locale"

Ou du BAC Pro Agricole (toutes options)

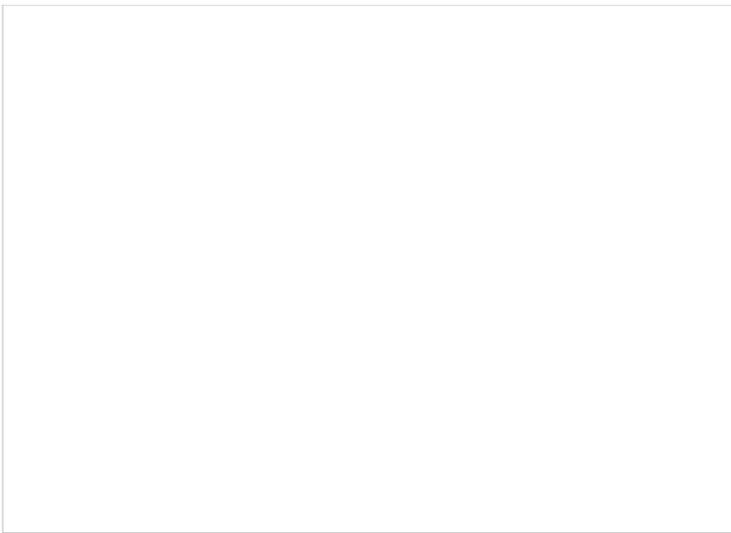
Ou du Brevet Professionnel (Ministère de l'Agriculture) toutes options

Ou du Brevet Professionnel (Ministère en charge de la jeunesse et des sports) toutes spécialités

OU

Justifier d'une expérience d'animateur (professionnelle ou non professionnelle) auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures (attestation de la ou des structure(s))

En image:



- [3]
- [Mentions légales](#)
 - [Aide](#)
 - [Plan du site](#)
 - [Contact](#)

URL source: <https://ree-auvergne.org/formation/bpjeps-loisirs-tous-publics-0>

Liens

[1] <mailto:pedagogie@lepal.com>

[2] <https://ree-auvergne.org/participants/adulte>

[3] [https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/default_images/default-no-image_1.png?](https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/default_images/default-no-image_1.png?itok=8eBGWcG-)

[&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic](#)